



REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(MFBCDE)

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR ASSURER LA FORMATION DES VERIFICATEURS DE L'OBR SUR LES TECHNIQUES DE VERIFICATIONS
FISCALES DANS LES SECTEURS SPECIALISES (TELECOMS, BANQUES, ASSURANCE ET CONSTRUCTION)**

N° de référence : N° 540 / A30201 / AMI / PRCIEG / 2019

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Services de Consultant : Formation des vérificateurs de l'OBR sur les techniques de vérifications fiscales dans les secteurs spécialisés (télécoms, banques, assurance et construction)

No de Don : IDA D049-BI

N° d'identification du Projet : P149176

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : www.devbusiness.com)

1. Le *Gouvernement de la République du Burundi* a reçu un financement de l'*Association Internationale de Développement (IDA)*, et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat pour le consultant chargé de dispenser une formation des vérificateurs de l'OBR sur les techniques de vérifications fiscales dans les secteurs spécialisés (télécoms, banques, assurance et construction).
2. Sans être exhaustif, le consultant sera appelé à :
 - Elaborer les modules de formation adaptés aux techniques modernes de vérification des sociétés de télécoms, banques, assurance et construction ;
 - Former les vérificateurs de l'OBR sur les techniques de vérifications fiscales dans les secteurs spécialisés (télécoms, banques, assurance et construction);
 - Produire un rapport préliminaire décrivant l'approche méthodologique, ainsi que le chronogramme des formations proposées dans un ordre logique.
 - Donner un test d'évaluation des candidats à la fin de chaque session

Les formations devront être dispensées de façon que les vérificateurs soient capables de maîtriser :

- La planification de la mission vérifications ;
- L'identification des zones à risque fiscaux, les risques d'évasion ou de fraude fiscale liés à ces secteurs,
- Savoir évaluer ses risques pour bien les hiérarchiser ;
- La bonne préparation du plan de travail de contrôle fiscal ;
- La détermination de la méthode de vérification à appliquer pour des cas spécifiques ;
- La hiérarchisation des risques de perte de recettes fiscales ;
- La présentation des conclusions de la vérification avec le contribuable et la documentation des discussions.
- Les aspects des prix de transferts ;



- Bien préparer le travail sur terrain ;
 - La reconstitution du chiffre d'affaires dans ces secteurs
 - Les normes comptables IAS/ IFRS applicables aux différents secteurs spécialisés
 - La rédaction d'un rapport de vérification
3. Le PRCIEG, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite **les firmes de consultants locales** (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
4. La mission sera confiée à un cabinet local pouvant aligner les consultants internationaux si besoin est.

Le cabinet doit avoir des références prouvant sa capacité de réaliser la mission et aligner des experts à la hauteur de la mission, notamment :

- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans le domaine d'audit, d'étude et/ou de formation ;
- Avoir réalisé au moins 3 missions dans le domaine de la formation

Les consultants alignés devront répondre aux qualifications et critères minimums ci-après :

- Avoir un diplôme de niveau Bac+5 au moins en comptabilité, Finances ou d'expert-comptable ;
 - Avoir des connaissances approfondies en comptabilité
 - Avoir une certification professionnelle en comptabilité ou en audit reconnue (CPA, CIA ou ACCA, CFE) constituerait un atout ;
 - Avoir des bonnes connaissances des normes IAS/IFRS
 - Avoir dispensé des formations dans les domaines similaires ;
 - Avoir une très bonne connaissance des impôts directs et indirects (procédures opérationnelles et légales);
 - Etre capable de mener une analyse fiscale et financière des déclarations fiscales et autres données pour identifier les risques et irrégularités possibles dans une déclaration fiscale ;
 - Avoir une expérience d'au moins cinq ans en contrôle fiscal dans une administration fiscale moderne constituerait un atout ;
 - Une bonne maîtrise de la législation fiscale et interprétation des textes légaux et réglementaires ;
 - Avoir une aptitude à communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit ;
 - Une bonne maîtrise du français.
5. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
6. La durée globale de la mission est estimée à **40 expert-jours** étendus sur une période de **3 mois** à compter de la date de mise en œuvre du contrat et est répartie comme suit :
- **10 experts-jours** affectés à l'élaboration des modules
 - **30 experts-jours** dédiés à la formation, répartis en deux sessions de 15 jours chacune vue la matière concernée par la formation



La logistique liée aux sessions de formation sera prise en charge par l'OBR via le PRCIEG.

7. Le consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014.*
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de Lundi à Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Vendredi de 8h00 à 12h00 (heures locales). Les Termes de Référence de la mission pourront être retirés ou envoyés à ceux qui en feront la demande par email aux adresses mentionnées ci-dessous ou peuvent être consultés sur le site du PRCIEG : www.prcieg.bi
9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées (en personne, par courrier ou par E-mail) à l'adresse suivante au plus tard le **11/3/2019 à 16h00'** (heure locale) avec la mention :

**« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 540/PRCIEG/A30201/2019
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR ASSURER LA FORMATION DES VERIFICATEURS DE
L'OBR SUR LES TECHNIQUES DE VERIFICATIONS FISCALES DANS LES SECTEURS SPECIALISES
(TELECOMS, BANQUES, ASSURANCE ET CONSTRUCTION)»**

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Attention : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG

51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2^{ème} Etage, Bureau n° 202,

BP 922, Bujumbura, Burundi, Tél: +257 22 25 27 59

E-mail: prcieg.app@gmail.com